



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/362

Club des villes d'accueil de l'Euro 2016 - Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. LE MAIRE

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/362 - CLUB DES VILLES D'ACCUEIL DE L'EURO 2016 -
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association dénommée Club des villes d'accueil de l'Euro 2016 réunit les villes qui accueilleront l'Euro 2016 : Paris, Saint Denis, Marseille, Lyon, Bordeaux, Nice, Lille, Lens, Saint-Etienne et Toulouse.

- Modalités de représentation :

L'association est dirigée par un conseil des membres représentants chaque site d'accueil de l'Euro 2016.

Chaque site doit désigner un représentant qui siégera au sein du Conseil d'administration.

Je vous propose de désigner le représentant de la Ville de Lyon au sein de cette association. Il sera assisté de Messieurs Yann CUCHERAT, Adjoint aux sports de la Ville de Lyon et Guy BARRAL, Vice-président du Grand Lyon chargé des sports. Ces deux élus suivront les travaux sans droit de vote et la présence d'un élu du Grand Lyon aux côtés des élus de la Ville de Lyon est importante puisque certaines compétences relèvent de la Communauté urbaine.

Vu les statuts de l'association ;

Vu la délibération n°2014/351 du 7 juillet 2014 ;

Vu les résultats du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

1 – M. Georges KEPENEKIAN est désigné en tant que représentant titulaire pour représenter la Ville de Lyon au sein du Conseil d'administration du Club des villes d'accueil de l'Euro 2016.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

G. COLLOMB